

N/REF : 12/05/2025 9H35 C:000473 I:01157

V/Appel du Lundi 12/05/2025 a 9H35

EHPAD

**Résidence du Pré Suzin
9, RUE MATHURIN ROGER
22490 PLOUER SUR RANCE**

IMMEUBLE : RESIDENCE PRESUZUN
9 RUE MATHURIN ROGER
EHPAD
22490 PLOUER SUR RANCE

Rennes, le

04 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : EHPAD PRE SUZUN - MR MILLET 02 96 86 91 46

MOTIF : CURAGE BAC A GRAISSES (2BACS) ET RÉSEAU EAUX USÉES

Donneur d'ordre : M. . MILLET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 01/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE DE DEUX BACS A GRAISSE 2M3
CURAGE RÉSEAU EAUX USÉES
CONTROLE BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 01/07/25 a 14H57 M. . MILLET

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Pomp./Curage Bac a Graisses	1	240,00	240,00
1,00	Ffait Pomp./Curage Bac a Graisses	1	240,00	240,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	M3 Déchets Graisses	1	59,00	118,00
TOTAL H.T.				598,00
T.V.A. a 10,00%				59,80
TOTAL T.T.C.En EURO				657,80

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.